



COMMUNAUTÉ RÉGIONALE DE
Campbellton
REGIONAL COMMUNITY

Description d'emploi

**Opérateur eau et égouts
Traitement et distribution
0, I, II, III, IV certifications**

Avis :

Le masculin est utilisé dans le présent document uniquement pour alléger le texte et il désigne autant les femmes que les hommes.

Service: Eau et égouts
Titre du poste: Opérateur eau et égouts
Relève de: Gestionnaire eau et égouts
Date de la dernière révision: Le 27 juin 2024



OPÉRATEUR EAU ET ÉGOUTS

1. IDENTIFICATION

- | | | |
|-----|-------------------------------|---|
| 1.1 | Organisme: | Communauté régionale de Campbellton (« Ville ») |
| 1.2 | Service: | Eau et égouts |
| 1.3 | Titre du poste: | Opérateur eau et égouts |
| 1.4 | Statut de l'emploi: | Syndiqué – Section locale 76 du SCFP |
| 1.5 | Superviseur immédiat: | Gestionnaire eau et égouts |
| 1.6 | Date de la dernière révision: | Le 27 juin 2024 |

2. TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

2.1 Résumé des responsabilités

Il s'agit d'un rôle de responsabilité progressive par l'acquisition de certifications provinciales en matière d'exploitation, d'entretien et de réparation des systèmes de distribution et de traitement de l'eau et des systèmes de collecte des eaux usées.

2.2 Responsabilités en matière de santé et de sécurité

Le titulaire est tenu de se comporter de manière à garantir sa propre santé et sa sécurité ainsi que celles des autres personnes présentes sur le lieu de travail. Il doit connaître les règles de sécurité et les règlements de la Ville. Il est tenu de signaler à son supérieur hiérarchique l'existence de tout danger dont il a connaissance. Il doit également utiliser ou porter les équipements de protection requis par la réglementation ou recommandés par le fabricant. Il doit informer son superviseur de toute tâche pour laquelle il estime ne pas avoir reçu une formation adéquate.

2.3 Profil des tâches

- Prélever et analyser des échantillons d'eau pour garantir la qualité de l'eau potable.
- Surveiller les systèmes et équipements de contrôle informatisés.
- Enregistrer les données, mettre à jour les plans et les registres.
- Coordonner et effectuer l'entretien et la réparation des réseaux d'eau et d'égouts.
- Nettoyer et rincer les réseaux d'eau et d'égouts.
- Installer ou remplacer les services d'eau et d'égouts.
- Calibrer les équipements de surveillance en ligne et portables.
- Gérer les urgences liées aux systèmes.
- Réparer et installer des équipements.



- Réagir aux alarmes et résoudre les problèmes.
- Inspecter les systèmes, les équipements et les installations et identifier tout élément susceptible de menacer leur intégrité fonctionnelle.
- Préparer des rapports.
- Répondre aux demandes et aux préoccupations des clients.
- Effectuer des tâches manuelles (travaux d'entretien) et d'autres tâches professionnelles exigeantes sur le plan physique, selon les besoins.
- Effectuer toute autre tâche connexe confiée par le supérieur hiérarchique.

3. DEGRÉ D'AUTORITÉ

Le titulaire rend compte au gestionnaire du service eau et égouts et n'a pas d'autorité sur le personnel.

4. EXIGENCES DU POSTE

4.1. Formation obligatoire

- Diplôme d'études secondaires (12e année) et réussite du Test des compétences essentielles en milieu de travail (TOWES) ou équivalent.
- Diplôme d'études collégiales ou certificat de compagnon délivré par la province du Nouveau-Brunswick dans un domaine connexe.

4.2. Certifications

- Habilités mécaniques.
- Expérience préalable de travail avec des petites pompes et des moteurs (considérée comme un atout).
- Connaissance de l'informatique.
- Capacité à apprendre, à raisonner et à prendre des décisions.
- Compétences en matière de dépannage.
- Compétences en matière de tenue de dossiers.
- Connaissance de la législation et des pratiques actuelles en matière de santé et de sécurité au NB.
- Intérêt marqué pour la qualité et le traitement de l'eau.
- D'autres compétences connexes, comme des aptitudes en mécanique, en électricité ou en plomberie, seront considérées comme des atouts précieux.

4.2. Connaissances et compétences particulières

- Obtenir la certification de niveau II de la province du Nouveau-Brunswick en matière de distribution d'eau dans les délais prescrits par la Ville.
- Obtenir la certification de niveau II de la province du Nouveau-Brunswick pour le traitement de l'eau dans les délais prescrits par la ville.
- Obtenir la certification de niveau II de la province du Nouveau-Brunswick pour la collecte des égouts dans les délais prescrits par la ville.
- Obtenir les certifications en santé et sécurité au travail requises pour le poste.



- Participer à toutes les occasions de formation et obtenir les certifications futures applicables au poste, selon les exigences de l'employeur.
- Posséder un permis de conduire valide de classe 3E.
- Avoir passé avec succès une vérification des antécédents criminels.
- Avoir passé avec succès une vérification du dossier de conduite.
- Être disponible pour être mis sur appel et faire des heures supplémentaires si nécessaire.

4.3. Compétences comportementales

- Énergie, motivation, initiative et fierté
- Fiabilité
- Capacité à suivre les ordres de son supérieur hiérarchique
- Travail d'équipe
- Capacité à travailler de manière indépendante
- Respect des règles et de la sécurité
- Capacité à prendre des décisions
- Souci du détail
- Orientation vers les résultats
- Tolérance au stress et maîtrise de soi

5. RÉMUNERATION

- 25,81 \$ à 26,96 \$ l'heure (taux 2024), conformément à la convention collective. *La convention collective est actuellement en négociation; tout ajustement résultant de ces négociations sera appliqué conformément à la convention collective finalisée.*
- Une fois la période de probation terminée, le titulaire a droit aux avantages sociaux offerts par la ville.

6. HEURES DE TRAVAIL

- Selon l'entente collective – heures régulières : 8h à midi et 13h à 17h.

7. ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

- Intérieur et extérieur - Toute l'année.

8. EXIGENCES DE DÉPLACEMENT

- Déplacements occasionnels à des fins de formation.

9. EXIGENCES OPÉRATIONNELLES

- La disponibilité pour des heures supplémentaires est requise - soirs et week-ends.
- La disponibilité pour être mis sur appel à tour de rôle est requise.

